

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural
14 avril 2025
Réflexion sur l'avenir de l'Eglise de Bergilers

Présences :

Membres de la CLDR :

Présents : 15 personnes – Véronique BARTHOLOME, Laurent BRAKMEYN, Freddy BRENNE, Aurore CULOT, Magali DE LEUW*, Anne-Françoise DRAYE, Bernadette LAHAYE, Laurence LECOCQ*, Laure MEWISSEN*, Kathy MOREAU, Christian PANS, Eric RENSON, Jacqueline USE, Luc VERNIERS. + Martin TONON (GT Patrimoine)

+ Pascale VALMEYER (habitante de Bergilers qui a répondu au questionnaire mais pas présente à la réunion)

Excusés : 3 personnes – Ophélie BAIRIN*, Delphine DELVAUX, Serge STASSART.

**membres élus*

Pour le Collège : Jean-Marc DAERDEN

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG, agent de développement, Sylvie DELVIESMAISON, Assistance Territoire et Patrimoine (en visio).

Ordre du jour :

1. Accueil des nouveaux membres
2. L'avenir de l'église de Bergilers : présentation du champ des possibles et débat
3. Aménagement mobilité douce : état d'avancement du projet
4. Il n'y a pas de divers.

La présidente de la CLDR, Magali de Leeuw introduit la réunion en accueillant les nouveaux membres : bienvenue à Kathy Moreau, Eric Renson, Laurence Lecocq et Laure Mewissen toutes deux représentantes du ¼ communal.

1. Avenir de l'Eglise de Bergilers

L'assistance territoire et Patrimoine de la FRW, représenté par Sylvie a préparé une présentation pour aborder le cadre de l'avenir des églises et les possibilités qui s'ouvrent à elles quant à leur réaffectation : restauration.

Voici le lien vers la présentation :

<https://docs.google.com/presentation/d/11CZgNGO6Dk781WA51tLhuW8H1Gj86JGE/edit?usp=sharing&ouid=107408912953351253296&rtpof=true&sd=true>

Origine de la réflexion :

- Eglise à l'abandon depuis 20 à 30 ans – état délabrement
- Souhait du Collège d'apporter une réflexion – propriétaire du bâtiment
- Limites budgétaires disponibles
- Identification des besoins du comité de village
- Opportunité du développement rural (fiche avenir de l'église de Bergilers)

Question d'éclaircissement et réflexion en assemblée

- Se renseigner sur les possibilités d'intervention sur le bâtiment (entre autres l'accès) vu que la commune n'est pas propriétaire des abords (propriété de la Fabrique d'Eglise)
- Vérifier quels éléments de l'Eglise sont repris à l'inventaire. La tour serait reprise.

- Il est important que la commune se dote d'un état des lieux du bâtiment pour mesurer l'ampleur des dégâts et le coût d'une rénovation. Il est rappelé que c'est un grand espace sans colonne.
- La commune signale la fonction des différentes églises de l'entité : Oreya Lens-sur-Geer et Grandville pour la célébration des cultes. Une autre fonction pour Bergilers pourrait être envisagée. Opportunité de la réflexion.
- Les besoins du claps et autres associations villageoises n'ont pas été estimés. Besoin d'un espace pour donner les cours de catéchisme.
- Importance d'associer l'ensemble des terrains dans la réflexion de l'aménagement. Les abords de l'Eglise mais aussi les terrains non occupés aux alentours, le terrain utilisé comme parking, l'avenir du CLAP mais aussi les liaisons de mobilité douce.
- Laurent fait part d'un projet où il considère le projet dans son ensemble avec les terrains aux alentours et où il maintient le culte mais avec un usage diversifié. Voir ici le projet en détail : <https://docs.google.com/presentation/d/1lcZTlwzuouoQguZ56T5SyC5Eyuf9Opni/edit?usp=sharing&ouid=107408912953351253296&rtpof=true&sd=true>

En résumé :

- Tout d'abord, il serait bien que la commune se dote d'un état des lieux et estimation de la rénovation pour identifier ce qui est envisageable selon les finances communales et subsides possibles.
- Identifier les besoins du village
- Il serait intéressant d'aller voir sur place pour mieux se représenter les espaces extérieures et possibilités. Depuis un certain temps l'intérieur n'est plus accessible.

Positionnement individuel autour de 4 questions :

9 questionnaires individuels complétés

1. Quel **rôle cette église** joue-t-elle dans la vie de notre village/ communauté/ commune aujourd'hui et demain :

- Point de repère dans le village. Ce n'est plus un lieu de culte. Le bâtiment pourrait servir autrement qu'en lieu de culte
- Bâtiment historique, attachement des habitants aux pierres, à l'histoire du lieu. C'est un point important et imposant dans un village, un lieu de souvenir.
- Lieu de souvenir d'enfance et de fête de la Saint-Christophe.
- Ce lieu de culte n'existe plus depuis 30 ans à part à la Saint-Christophe.
- Point de repère pour chaque village. Pourquoi pas garder une partie en lieu de culte et l'autre partie comme lieu culturel.
- Élément central – rassembleur (2x)
- Refuges pour petits animaux (chauves-souris, chouettes, ...)

2. Pensez-vous que le **bâtiment de l'église** doit être conservé ? Si oui, pensez-vous qu'il faut préserver l'ensemble du bâtiment ou seulement certaines parties ?

- La Chapelle et la Tour méritent d'être conservées ; Mais aussi le jardin et les murs extérieurs pour garder les repères.
- Conservation de l'édifice selon l'état des lieux et les besoins identifiés. Il faut que la conservation de l'ensemble soit raisonnable.
- Oui en fonction de l'état actuel des différentes parties et les possibilités de conserver et rénover ou transformer. Voir si la partie sacristie ne pourrait pas être conservée.
- IL faut conserver les parties encore en bon état, il faut rester raisonnable.
- Oui il faut tout conserver, la partie maçonnerie surtout par rapport au jardin devant.
- Eventuellement la tour classée. L'état des lieux permettra de savoir ce qui peut être conservé (nef, cœur, ...)
- Tenter de le conserver au maximum (en grande partie) et pourquoi pas ajouter des sanitaires ou cuisine via une annexe.
- Oui dans son entièreté (y compris les terrains et cimetières).

- Oui dans son entièreté car havre de calme au cœur du village , caractère harmonieux de l'ensemble (clocher, église, cure, jardin, muret et barrière. Crainte que se soit démoli et remplacé par des habitations.

3. Quelles **activités ou services** aimeriez-vous voir proposés dans cet espace à l'avenir ?

- Bibliothèque, maison du tourisme, lieu de culture et artistique. Lieu de rencontre ou autre besoin identifié.
- Salle de spectacles, polyvalente, modulable ? Pas de conservation du lieu de culte étant donné qu'il y a d'autres options dans la commune. Idée d'activité :salle de fête, après-midi jeux, conférence, cercles littéraires, ...
- Local pour le catéchisme, salle polyvalente et modulable.
- Tenir compte des besoins du clap et des points d'attention des riverains.
- Salle de réunion, de catéchèse, ... soit un espace polyvalent qui serait en accord avec le lieu et son ancienne fonction.
- Identification de la réaffectation avec les autres fiches du PCDR et les besoins de la population.
- Maison refuge (pour femmes battues, ...)
- Lieu de rencontre
- Centre d'accueil et remise sur pied pour petits animaux blessés (oiseaux, hérissons renard...) lien avec la réserve naturelle de Lens-sur Geer + exposition permanent sur les animaux qui y trouvent refuge. S'il faut y trouver une affectation, salle de yoga, mur d'escalade, logements, salle des fêtes ?

4. Parmi les **exemples présentés**, lequel vous a inspiré pour imaginer l'avenir de l'église de Bergilers ? Connaissez-vous d'autres projets similaires qui pourraient servir de modèle

- L'utilisation de l'espace comme bibliothèque (2x)
- Lieu de culte diminué au niveau de l'espace.
- L'exemple avec l'annexe à l'église vitrée.
- Salle de spectacle.
- Appréciation du projet présenté par Laurent avec une partie culte/ et culturelle.

La mobilité vélo ne sera pas abordé à cette réunion, faute de temps mais reporté à une prochaine réunion.

2. Divers

Retour du Groupe patrimoine :

Boucle de Lens-Sur-Geer

- 30/04 à 13h00 Ecole de LSG : Test sur terrain (avec le groupe concerné)
- Durant Mai : Relecture et intégration des remarques
- 04/06 à 14h00 : Balade type (ouverte pour avoir des regards extérieurs sur la brochure)
- Eté : Relecture et intégration des dernières remarques + lancement du bon à tirer
- Fin aout : réunion préparation événement et lancement de la communication
- Dimanche 28/09 : événement – inauguration brochure Lens-Sur-Geer.

Boucle de Bergilers :

- Le groupe a décidé de ne pas précipiter le travail et de reporter l'événement au printemps 2026. Ce report permet d'éviter la concurrence entre les deux événements, d'organiser la balade à un moment opportun (étalement des inaugurations) et d'alléger la charge des membres impliqués dans les deux projets. Cela permettra aussi de tenir compte de l'évaluation de Lens-sur-Geer pour Bergilers.
- L'idée est de relancer le travail après l'événement de fin septembre. NDLR : la date du printemps pourrait déjà être prévue et communiquée à l'événement de septembre pour annoncer une suite aux participants.

La réunion se clôture vers 21h30.

Pour le secrétariat, Aurélie Vandenberg (FRW)

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous par courriel : a.vandenberg@frw.